

CONFÉRENCE AFRICAINE

MIGRANTS AFRICAINS LEVIERS DE LA COOPERATION SUD-SUD *LES OPPORTUNITES ET LES CONTRAINTES*

FICHE TECHNIQUE

- 1- NOTE DE CADRAGE**
- 2- PROGRAMME**
- 3- OBJECTIFS ET ACTIONS (propositions)**

Responsable du projet = Espace Médiation (EsMed)

Président : Abdelfattah Ezzine

Coordinateur National : Réseau Marocain Transnational Migration & Développement (RMTMD)

Membre fondateur MADE Afrique et Point focal MADE Afrique du Nord

Coordonnées :

- GSM / 0672167571
- Email: abdelfattahezzine@hotmail.com

NOTE DE CADRAGE

Il est vrai que les politiques de migration relèvent de la souveraineté de l'Etat.

Il est, aussi, important de noter que ces politiques doivent être plus ou moins en harmonie avec les conventions et les traités ratifiés par l'Etat à la lumière de son appréciation, son interprétation et son engagement dans la gouvernance mondiale de la migration ! Seulement, la valeur et la réussite de ces politiques de migration sont jugées à l'aune de leur respect des droits humains et la garantie de la dignité des populations cibles.

Cependant, les politiques de migration n'ont cessé de changer, de se transformer avec l'appréhension des diverses dimensions de la migration non seulement en tant que fait social mais surtout comme phénomène complexe. D'ailleurs, celles-ci ont connu une pléthore de termes couvrant ses manifestations diverses privilégiées par les uns et les autres, ce qui a poussé l'OIM à publier un glossaire de la migration¹, afin de permettre aux différents acteurs œuvrant dans le domaine d'avoir la même perception de la dimension choisie de manière concertée.

Dans ce cadre, les politiques de migration, adoptées par les différents pays, ont développé un arsenal d'opérations qui nécessitent une mise en symbiose ; entre autres : la régularisation et l'intégration. Les différents pays d'accueil, surtout ceux de l'Europe, ont développé des procédures de régularisation et des politiques d'intégration qui sont aujourd'hui des références en la matière. Mais, l'opération de régularisation au Maroc a sa singularité et ses spécificités du fait qu'elle fait partie d'une politique nationale de la migration dans un cadre régional et international inédit.

D'abord, le Maroc est passé d'un pays émetteur et de transit à un pays d'accueil dans des conditions nouvelles où les aléas de la mondialisation, le changement climatique et autres conditions internationales (guerres, crises politiques entre autres « printemps arabe », terrorisme, etc.), ainsi que les politiques restrictives, qui ont touché les acquis et les droits des migrants, ont eu un grand impact sur la migration. A cela s'ajoutent d'autres éléments dépendant du contexte national marocain, en l'occurrence : la transition politique déclenchée depuis 1996 qui s'est accélérée avec l'adoption de la nouvelle constitution en 2011 et la réforme de l'organisation territoriale ; à savoir : la régionalisation avancée ... Le Maroc, voulant mettre en œuvre son « projet de société démocratique et moderne »,

¹ http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_9_fr.pdf

s'est démarqué par sa nouvelle politique nationale d'immigration et d'asile². Cette politique a été élaborée sur la base d'une responsabilité partagée (Nord/Sud – Sud/Sud), puisque l'approche sécuritaire ou la « gestion déléguée » ont montré leur limite.

La nouvelle politique de migration avec ses 4 axes ; à savoir : Asile, Immigration, lutte contre la traite des êtres humains et intégration des migrants et des réfugiés (cf. SNIA³), mérite une étude et une analyse pour pouvoir lui donner sa dimension internationale surtout au niveau des pays africains et aussi comprendre sa philosophie pour s'en inspirer pour jeter les ponts d'un partenariat afro-africain visant l'arrimage de la migration au développement. D'ailleurs, les pays africains sont à la recherche d'une solution humaine (voire humaniste) et globale dans le cadre d'une volonté politique intégrant tous les acteurs dans le domaine de la migration, afin de tirer les conclusions nécessaires pour œuvrer au sein d'un partenariat Sud-Sud pour arrêter cette hémorragie humaine.

Il est notoire que si les liens entre migration et développement sont évidents⁴, il faut avoir une politique avec des fondements claires et bien articulés pour les mettre en œuvre et tirer profit de cette migration aussi bien pour les pays concernés (d'origine, de transit et de destination) que pour le Migrant lui-même. Seulement, la mise en place d'une véritable politique de « Migration-Développement » nécessite une revue des processus adoptés en Afrique pour prévaloir les bonnes pratiques en même temps que leur adaptation aux nouveaux défis et enjeux afro-africains garantissant une mobilité sécurisée des ressources humaines et une migration proactive selon une approche droit dont le but est le co-développement ainsi que la dignité humaine !

Pour cela le MADE Afrique ; membre du réseau international de la migration et le développement⁵ et dans le cadre de ses réunions régionales est invité à organiser un atelier au Maroc. Cet atelier aura pour objet l'étude et l'analyse des mécanismes et outils de la nouvelle politique marocaine d'immigration et d'asile afin de voir comment s'en inspirer pour son programme future qui va être développé à partir de l'étude concernant « la migration africaine : Etat des lieux ».

Les objectifs de cet atelier sont comme suit :

² [http://www.processusderabat.net/web/uploads/SOM-Rabat/La-nouvelle-politique-d-immigration-et-d-asile-du-Maroc-\(partie-1\).pdf](http://www.processusderabat.net/web/uploads/SOM-Rabat/La-nouvelle-politique-d-immigration-et-d-asile-du-Maroc-(partie-1).pdf)

³ Maroc, Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la migration, Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA)
<http://www.marocainsdumonde.gov.ma/sites/default/files/Fichiers/Pages/strat%C3%A9gie%20Nationale.pdf>

⁴ Voir : Johan Wets, L'importance du lien entre migration et développement et l'opposition entre la migration par choix et la migration par nécessité. Document revu par : John Bingham, Joseph Chilengi, Ellene A. Sana, Abdelfattah Ezzine. Il a été présenté aux 1ères Journées de la société civile au GFMD, Bruxelles, 2007.

[file:///C:/Users/HP/Downloads/gfmd_brussels07_csd_session_6_fr%20\(4\).pdf](file:///C:/Users/HP/Downloads/gfmd_brussels07_csd_session_6_fr%20(4).pdf)

⁵ <http://www.madenetwork.org/gfmd>

- Prendre connaissance de la Nouvelle politique d'immigration et d'asile au Maroc et en évaluer la pertinence dans le cadre d'une coopération Sud-Sud pour une migration responsable et génératrice de développement ;
- Elaborer une vision partagée entre les composantes de la société civile africaine sur les défis de la migration-développement et ses enjeux à la lumière des ODD inscrits dans « **Le Programme de développement durable à l'horizon 2030** » ;
- Développer un partenariat entre les composantes de la société civile africaine dans le domaine de la migration et le développement à travers le MADE Afrique.
- Mettre en place une plateforme africaine « migration-développement » non seulement pour promouvoir le rôle des migrants africains en Afrique comme vecteur de développement, mais aussi pour mieux les encadrer afin de capitaliser la place de la diaspora africaine et la mobiliser pour soutenir le développement en Afrique avec une mise en valeur de la coopération Sud-Sud..
- Œuvrer pour une visibilité de la voie de la société civile africaine dans les GFMDs tout en se référant aux débats lors du **Caucus des délégués africains des CSD au GFMD.**

PROGRAMME

JEUDI 27 AVRIL 2017 :

Matinée

09:00 = Accueil des invités et des participants

09:15 = Allocutions de bienvenue

09:30 = Pause-café

09:45 = 1^{ère} séance plénière

La question de la migration en Afrique à l'aune de coopération Sud-Sud

- Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration (Un représentant)
La nouvelle politique d'immigration et d'asile du Maroc
- intervention Abdelhamid El Jamri (Rapporteur du Comité des Nations Unies sur les travailleurs Migrants, Genève)
Le racisme à l'envers par ceux qui le subissent
- **débat**

11:45 = 2^{ème} séance :

Participation de la société civile dans la mise en œuvre de cette politique

- Présentation des actions programmées en faveur des migrants

<i>Intégration Sociale et économique</i>	<i>Mohammed Benyacoub</i>	<i>Mains solidaires (Martil)</i>
<i>Intégration économique</i>	<i>Nadia Tari</i>	<i>Fondation Orient Occident (Rabat)</i>
<i>intégration éducative</i>	<i>Hicham Lmarq</i>	<i>Jeunes Horizons (Rabat)</i>

- **Débat**

Après-Midi

15:00 = 3^{ème} séance :

Les rôles de la société civile et de la diaspora pour une plateforme africaine « Migration-Développement »

- Khadija Elmadmad Chaire UNESCO Migration et Droits Humains
Le rôle de la société civile dans la promotion et la défense des droits des migrants : L'exemple des chercheurs acteurs en droit de la migration au Maroc
- Omar Zidi – Acteur société civile et écologiste,
L'expérience de la COP Afrique
- Hassan Boussetta – Professeur à l'Université de Liège (Belgique)
- Khady Sakho Niang – COPIL MADE Afrique / FORIM
- **débat**

VENDREDI 28 AVRIL 2017

Matinée

09:00 = 4^{ème} séance :

Pour une plateforme Africaine « Migration-développement »

- Mamadou Diouf (Secrétariat MADE Afrique) : Présentation du projet proposé par le MADE
- **Débat**
- Pause-café

11:00 - 11:30 = Séance de clôture :

- Déclaration de Rabat « migration & développement »
- Mots de clôture

OBJECTIFS ET ACTIONS

(PROPOSITIONS)

Cette conférence sera une occasion de se préparer au GFMD qui aura lieu en Allemagne le mois de juin prochain avec une stratégie de travail pour accueillir le GFMD du 2018 que le Maroc abritera. Dans ce cadre, il sera question de la durabilité du MADE Afrique comme acteur de notoriété au niveau africain fédérateur la société civile dans le domaine de la migration et de développement, ainsi que partenaire reconnu aussi bien auprès de l'Union Africaine qu'auprès de l'ONU avec le statut consultatif.

A titre indicatif, les objectifs de cette conférence, comme il a été mentionné, sont comme suit :

- La mise en place d'une plateforme africaine migration et développement
- Elaborer la déclaration de Rabat
- Lancer l'élaboration d'un programme d'actions.